

Nouvelle-Orléans, le 16 novembre 1832.

Mon Révérend Père,

J'ai reçu vos lettres du 22, du 28, du 30 Septembre  
du 2, du 4, du 6, <sup>du 8</sup> du 11, du 16 Octobre, la dépêche  
télégraphique du 13 Octobre, et votre lettre du 27  
Octobre; et comme je ne sais plus si vous  
nous visiteriez ou non, j'y réponds en peu de  
mots. Je ne sais si vous reciterez ma dépêche  
télégraphique du 13 Octobre. Avant de l'envoyer,  
je la montrai à M. Perche, qui me conseilla  
d'ajouter à ces mots: Comme hier immédiatement ces autres  
no longer need you receive it from France  
Vous savez que M. Perche est le conseiller de Mgr.  
l'Archevêque, et qu'il a toujours agi fortement  
auprès de Sa Grandeur en faveur de Notre Dame  
du Lac, contre les prétentions du P. Gouesse.  
Il fallait que j'eusse des raisons bien  
graves de vous écrire de la sorte, car vous  
le savez, je n'étais jusqu'ici contenté des  
travaux ordinaires de la Porte. Je crus que  
vous auriez reçu ma dépêche, lors que le  
21 Octobre 18 (fête de St. Ursule) je reçus  
O. J. 22.

au presbytère de Courant votre  
dépêche Télégraphique datée de South  
Bend, 18 octobre. Je le montrai  
Elle contenait ces mots: (I go down no  
change whatever, before I see you. &  
Loren) j'avais gardé le <sup>secret</sup> et je le  
garde encore (de l'avis de Mgrs) au sujet  
de l'envoi projeté du P. Guenne à leur C.  
Mais votre dépêche paraissait si évidente  
que je crus devoir le faire connaître  
Mgrs à M. Perini, aux membres de la  
Communauté, que j'annonçai votre arrivée  
pour la semaine d'après le <sup>Coursier</sup>  
aux parents qui tenaient leurs enfants prêts pour  
les envoyer au collège, etc etc. <sup>vous</sup> nous  
tout prêts à l'Abile pour votre réception.  
Et nous ne voyons rien arriver. Je vous laisse  
à penser quelle impression ce fâcheux  
contre temps produit sur tous les esprits.  
Il est vrai que dans la lettre du 17 octobre  
vous dites que le Chap. mineur vous empêcher  
de partir. Mais comme la dépêche télégr.  
est datée du 18, j'espérais encore.  
Je ne pouvais concevoir que vous m'auriez  
écrit par le télégraphe à l'usage au moins  
des principaux membres de votre Chapitre.  
Et s'ils vous ne vous avaient pas

empêché d'écrire une parole Calé.  
de poche, comment auraient-ils pu vous  
empêcher <sup>de remplir</sup> nos promesses, que donner l'occasion  
d'annoncer votre arrivée, et fût-elle  
mettre dans une position si triste envers  
tout le monde. Il eût bien <sup>mieux</sup> valu de  
ne faire <sup>aucune</sup> promesse.

M. Dollet m'a visité, il a dépensé  
pour le voyage des Soeurs \$7.00 en sus de  
la somme que vous lui aviez donnée pour  
elles. Veuillez les mettre à son soin.

Dans la lettre à M. G. reçue ~~au~~ au  
commencement d'octobre, le C. R. P.  
Recteur lui disait que si le P. Gouesse,  
malgré ses promesses et ses résolutions,  
~~ne se conduisait pas au gré de la~~  
Grandeur, il lui enverrait un autre  
prêtre. Il serait donc bien imprudent  
d'envoyer <sup>un</sup> prêtre au autre Ecclésiastage  
avant de savoir si le C. R. P. Recteur  
en enverra un de Ste Croix, ou non.  
<sup>en cas que le P. Gouesse ne vienne pas.</sup>  
Autrement, ils pourraient <sup>se trouver</sup> face  
à face, et feroient nécessairement

serait perdue à l'autorité Ecclésiastique  
le reste de confiance qu'elle a dans votre  
confiance sociale. Quant au P. Rooney,  
quand il n'y aurait pas la difficulté que  
je viens de vous en parler, je ne serais pas  
empêché de croire pour sa vocation,  
s'il n'envoyait rien, à moins qu'on ne  
fit de grands changements dans le personnel,  
et que les affaires avec la <sup>église</sup> Mère fussent bien  
régulées. Le pauvre Père! Que je le plaindrais,  
de le voir, au début de sa carrière ecclési-  
astique, exposé au premier jour, à être  
insulté de la manière la plus outrageante  
par les membres même de sa communauté,  
en même temps qu'engagé dans un labyrinthe  
de difficultés venant de tous les côtés.

Mr. Layton ne m'a donné sur le semestre que  
\$200. Il ne peut donner le reste qu'au janvier  
prochain sur l'allocation <sup>de la paroisse</sup> de la  
Legislature pour 1853. Il serait inutile de  
lui écrire à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être,  
Mon Révérend Père,  
Vostre très-humble  
et très-obéissant serviteur,  
J. Couitéz  
A.C.